

vieilles à 45 ans parce qu'elles se croient trop sensées pour se laisser attraper. Si un gouvernement à venir peut adopter un autre drapeau, qui alors sera la risée du monde entier?

Le premier ministre a déclaré, comme en fait foi le hansard d'hier à la page 4511:

Ce ne sera pas le drapeau d'une personne ou d'un parti; ce sera le drapeau des citoyens du Canada...

Je lui demande pour combien de temps? Jusqu'à ce que nous ayons un autre premier ministre? A mon avis, ce n'est certainement pas le moyen d'y arriver.

Le premier ministre a fait allusion à l'honorable député de Leeds (M. Matheson), et cité une de ses expressions, selon laquelle le drapeau exprime un message. Je vous déclare, monsieur l'Orateur que le drapeau ne traduit pas d'autre message que l'idée que nous créons ici du Canada. Peu m'importe le drapeau qui flotte au-dessus de nos têtes, le message qu'en recevront les personnes qui le verront sera conforme à l'image que nous aurons créée nous-mêmes. Ce n'est pas le drapeau qui fait le Canada; c'est le Canada qui fait le drapeau. Que personne ne dise qu'un drapeau va faire une nation; c'est la nation qui fait un drapeau.

J'ai traité du décret du conseil et j'ai mentionné qu'en deux endroits, le pavillon rouge est désigné comme drapeau canadien distinctif. J'estime qu'on devrait tenir compte du pavillon rouge au même titre que tout autre modèle qui pourrait être présenté.

Si le pavillon rouge est le drapeau de notre pays depuis 40 ans, et que nous ayons attendu 97 ans avant que le Parlement fasse quelque chose à ce sujet, je ne comprends pas cette grande hâte à vouloir débattre la question du drapeau en ce moment où tant de personnes d'un bout à l'autre du pays soutiennent qu'elles ne veulent pas nécessairement du drapeau proposé dans cette résolution.

Monsieur l'Orateur, le temps est venu pour cette Chambre et ses députés de s'éveiller à leurs responsabilités et d'écouter ce qui se dit dans le pays. En tant que parlementaires, nous n'avons pas le droit divin de passer outre à tant d'opinions exprimées. J'ai dit, dans cette déclaration, que le gouvernement aurait pu recueillir ou ne pas recueillir plus de sièges s'il n'avait été question du drapeau dans ses imprimés de propagande. Personne ne sait quelles conséquences cela aurait eu sur les élections.

Je suis tout à fait d'accord avec l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) que nous ne devrions pas nous laisser entraîner dans une bataille concernant le drapeau

[M. Leboe.]

en ce moment et prendre le temps de la Chambre pour discuter de cette question alors que nous avons tant de mesures importantes à étudier. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que l'Ouest et l'Est canadiens ne se soumettront jamais à pareille mesure arbitraire sur la fausse prémisse que les représentants élus font ce qu'on les a chargés de faire en les envoyant ici.

J'ai dit que créer un drapeau national n'était pas un problème administratif. C'est une question tout à fait à part des autres, un problème distinct, particulier, et qui, dès lors, exige une mesure particulière qui tienne compte des sentiments et des désirs de la majorité des Canadiens. Nous ne saurions faire fi de tout cela et annoncer à l'ensemble de la population que nous, les petits dictateurs ici présents, allons agir sans nous occuper des Canadiens qui ont catégoriquement exprimé leurs opinions.

J'ai, sur mon bureau, deux lettres en faveur du nouveau drapeau, mais les autres appuient la pavillon rouge. N'importe qui peut aller vérifier mes dossiers. S'il est une circonstance où la voix démocratique du peuple doit se faire entendre avant qu'une décision ne soit prise, c'est bien lorsqu'il s'agit de choisir un drapeau national.

Personne à la Chambre, je le répète, ne saurait refuser à la population son droit démocratique de se prononcer sur une chose adoptée en principe pour toujours, sur un drapeau qui va représenter l'avenir et le passé du Canada. Allons-nous, en tant que petit groupe qui n'a jamais été réélu au Parlement à propos de cette question, la trancher nous-mêmes? Je dis que c'est mauvais en principe et que cela va le demeurer, car un autre premier ministre, s'il a la majorité à la Chambre, peut présenter un autre drapeau.

L'hon. M. Churchill: C'est juste.

M. Leboe: Ces gens rient.

M. Caouette: Vous, messieurs.

M. Leboe: Si vous êtes premier ministre un jour, peut-être pourriez-vous le faire.

M. Pigeon: Jamais. Nous aurons une révolution.

M. Leboe: Cela produit une certaine réaction.

M. Caouette: La réaction des conservateurs.

M. Leboe: Le drapeau que l'honorable député avait sur son bureau tout à l'heure serait celui qu'il proposerait vraisemblablement.